

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de SAUMUR  
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2022

Convocation du 6/09/2022

Nombre de Conseillers  
en exercice : 19  
Nombre de Conseillers  
présents : 17

Conformément à l'article  
L 2121-25 Code Général des  
Collectivités Territoriales, la  
liste des délibérations est  
affichée à la mairie et mise  
en ligne sur le site internet, le  
16/09/2022.

L'An deux mille vingt-deux, le treize du mois de septembre à 20 heures,  
les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de  
septembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE  
Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER  
Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick,  
LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES  
Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, COUINEAU  
Cyrille

**Excusés :**

M. Julien CANONNE représenté par Mme JAMET Amélie,  
Mme Corine GALLARD représentée par M. Cyrille COUINEAU

**Secrétaire de séance :** M. Cyrille COUINEAU

DCM2022-09-095 **Communauté d'Agglomération : accueil des réfugiés Ukrainiens – demande de participation financière aux fluides :**

Monsieur le Maire donne lecture des termes de la convention financière relative à la prise en charge des fluides des logements mis à disposition sur le territoire de la Communauté d'Agglomération pour accueillir les réfugiés ukrainiens.

Le Conseil Municipal,

Vu la proposition qui avait été faite de mettre à disposition un logement communal,  
Après en avoir délibéré :

Ne souhaite pas donner suite à la convention proposée par la Communauté d'Agglomération

Le secrétaire,  
Cyrille COUINEAU



Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Yves BOUCHER

